COMMUNE DE ITTRE

-

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE :
PROJETS DE PROGRAMMES D'ACTIONS SUR LES RIVIÈRES PAR UNE APPROCHE INTÉGRÉE ET SECTORISÉE (PARIS) 2022-2027

PROCÉDURE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PLANS ET PROGRAMMES
(CODE DE L'ENVIRONNEMENT – LIVRE IER)

-

ENQUÊTE PUBLIQUE

-

Le Collège Communal informe la population que les projets de Programme d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée (PARIS) 2022-2027, élaborés par les gestionnaires de cours d'eau conformément aux articles D.33/3 à D.33/6 du Code de l'Eau, sont soumis, à la demande du Gouvernement wallon, à enquête publique sur l'entité :

Date d'affichage	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Personne de contact
12 septembre 2022	Jeudi 15 septembre 2022	Lundi 31 octobre 2022 à 12h	ARIAS Marie-José 067 79 43 49 mj.arias@ittre.be Conseillère en environnement

Le dossier dématérialisé peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et le samedi matin de 09:00 à 11:00 OU un jour par semaine jusqu'à 20 heures à l'adresse suivante : Administration Communale/Service environnement 2, rue Planchette à 1460 Ittre.
Le dossier est également consultable sur le site internet : http://enquetepublique-paris.wallonie.be

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Madame ARIAS Marie-José, conseillère en environnement.

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites via un formulaire en ligne, par mail ou par courrier :

Projets de Programmes d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée (PARIS) 2022-2027
En ligne : via le formulaire prévu à cet effet sur le site **http://enquetepublique-paris.wallonie.be** Ou par mail : **enquetepublique.paris@spw.wallonie.be** ou par courrier : Service Public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles, et Environnement – SPW ARNE Département du Développement, de la Ruralité et des Cours d'eau et du Bien-être animal Direction des Cours d'eau non navigables Avenue Prince de Liège, 7 - 5100 JAMBES

Ittre, le 12/09/2022.

Par le Collège,

La Directrice Générale,
C. Spaute

Le Bourgmestre,
Ch. Fayt

A l'initiative du Gouvernement wallon, ce projet, de catégorie A.2., est soumis à enquête publique en vertu de l'article D. 29-1, du Livre Ier, du Code de l'Environnement. Ce projet a également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D.53, du Livre Ier, du Code de l'Environnement. Ce projet est également soumis aux consultations transfrontières. Suite à l'enquête publique, le Gouvernement wallon rédigera la déclaration environnementale et adoptera le plan susvisé par arrêté délibéré en son sein.